

Jeudi 02 octobre 2025, l'Observatoire de l'Evolution des Métiers de l'Assurance, association créée par la fédération France Assureurs, a présenté le :

ROMA 2025

29^{ème} Rapport de l'Observatoire sur les Métiers et les formations des salariés de l'Assurance

EFFECTIFS ET CARACTERISTIQUES D'EMPLOI

Des effectifs toujours en croissance - Au 31 décembre 2024, le secteur de l'assurance recensait 161 300 salariés, confirmant une stabilité notable de l'emploi. Après une progression modérée, les effectifs ont connu une accélération significative sur la période 2019-2024, avec une croissance moyenne annuelle de 1,8%.

La répartition des salariés par domaines de métiers évolue progressivement, sans changement majeur. La représentation des métiers cœur de l'assurance se maintient à environ 2/3 des effectifs de la branche professionnelle. Si cette représentation reste globalement stable, certains domaines de métiers connaissent des évolutions marquées.

Le domaine des systèmes d'information et de l'appui à la transformation digitale a le vent en poupe - Le domaine "Systèmes d'information et appui à la transformation digitale" connaît une croissance soutenue (+ 26,1% depuis 2020), représentant près de 3 400 emplois supplémentaires. Cette évolution reflète l'accélération de la transformation numérique du secteur, portée par des enjeux majeurs : montée en puissance de la cybersécurité, modernisation des infrastructures informatiques, valorisation stratégique des données, et accompagnement renforcé des équipes métiers dans cette transition.

Le télétravail semble avoir trouvé sa place dans l'organisation du travail - Alors que le télétravail tend à reculer dans de nombreux secteurs, il s'inscrit durablement dans l'organisation du travail du secteur de l'assurance. En effet, la part de salariés ayant recours au moins à une demi-journée de télétravail dans l'année continue d'augmenter et le nombre de jours moyen se stabilise en 2024 autour de 78 jours pour la deuxième année consécutive.

RECRUTEMENTS ET MOBILITES

La bonne dynamique du secteur se poursuit, portée notamment par les embauches d'alternants pourtant, l'âge moyen de recrutement des salariés augmente - Les entreprises ont recruté plus de 20 100 personnes dont 4 900 alternants en 2024.

Au-delà de ce constat, le secteur de l'assurance confirme sa capacité à attirer de nouveaux talents avec des entrées en CDI (12 600) qui, au-delà de compenser les sorties (8 500), viennent augmenter les effectifs. Toutefois, ce renouvellement met en évidence un enjeu majeur pour les entreprises : fidéliser leurs collaborateurs dans un contexte de profonde mutation, porté par la digitalisation et l'évolution des attentes professionnelles.

Alors que les alternants représentent près de 25% des recrutements, l'âge moyen des salariés ayant nouvellement intégré leur structure s'établit à 31 ans et 7 mois. Les moins de 30 ans continuent de représenter plus de la moitié des recrutements (50,9%) mais leur part baisse continuellement (- 7,7 points depuis 2014). A l'opposé, les 55 ans et plus ne représentent que 1,9% des arrivées en 2024 mais c'est bien plus qu'en 2014 (1,1%).

ALTERNANCE

Dans la lignée de l'évolution de la population salariée, l'effectif spécifique des alternants se maintient à un haut niveau - Au 31 décembre 2024, un peu plus de 7 500 alternants étaient en poste. Ils représentent donc toujours 4,7% des effectifs de la branche des sociétés d'assurances.

Parmi eux, plus de 4 900 ont intégré leur entreprise au cours de l'année passée. Ce nombre d'alternants établit un record pour la branche. Le coup de frein sur les aides à l'apprentissage annoncé en 2024 – et appliqué à partir de 2025 – n'a pas remis en cause la dynamique du secteur.

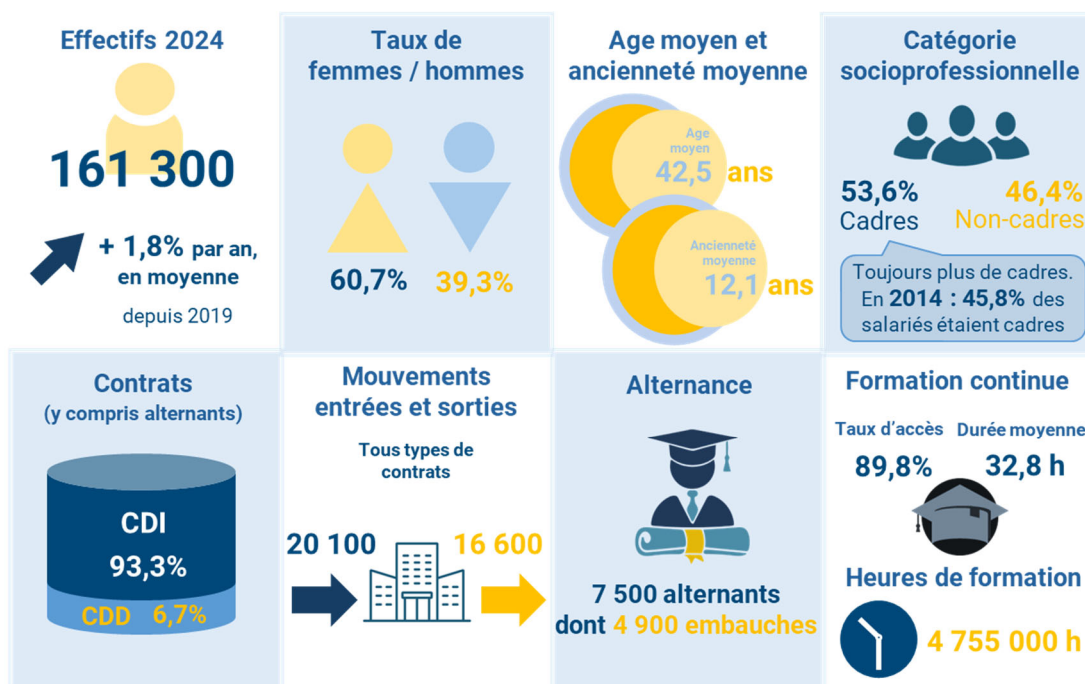
FORMATION PROFESSIONNELLE

Près de 9 salariés sur 10 ont suivi une formation en 2024 - 144 900 salariés sur les 161 300 ont suivi au moins une formation au cours de l'année 2024. La proportion de personnes formées se maintient à un niveau élevé d'année en année.

La durée de formation moyenne s'établit quant à elle à 32,8 h, soit proche des 33,7 h constatées en 2022 et en 2023. Elle se maintient à un niveau plus élevé que ce qu'avait connu la branche en 2019 (30,5 h) et 2021 (28,1 h).

Précisons que moins d'1/3 (27,3%) des formations mises en œuvre correspond à des actions requises par la réglementation et 72,7% à des formations non obligatoires.

Chiffres clés



Le ROMA 2025, ainsi que le Cahier statistique qui le complète, sont téléchargeables à partir du site :

www.metiers-assurance.org

Pour tous renseignements et informations complémentaires, prendre contact avec

Emilie AMISSE, Secrétaire générale – emilie.amisse@obs.gpsa.fr